

LA STIGMATISATION C'EST L'AFFAIRE DE TOUS METTONS UN STOP.

Julie Chénard, Étudiante / infirmière, 2019

Donner des soins aux personnes vulnérables est une obligation dans l'exercice professionnel de l'infirmier(ère). Les assises de la profession d'infirmière se décrivent comme : « *Un ensemble de croyances et de valeurs, associé à une façon de voir la personne, la santé, l'environnement et les soins, qui orientent l'exercice de la profession infirmière* » (OIIQ, 2010). Ces professionnels de la santé sont souvent les premiers à être en contact avec des personnes stigmatisées. Ainsi, ils doivent les reconnaître et les mettre en confiance. Or, il est facile de porter des jugements. Par conséquent, il est primordial pour les infirmiers(ères) de saisir la nature et la portée de la stigmatisation au niveau de la pratique professionnelle des infirmières.

LA STIGMATISATION

Qu'est-ce que la stigmatisation?

La stigmatisation est un phénomène social qui engendre de la discrimination envers un individu ou un sous-groupe d'individus. Elle a comme principale conséquence de condamner les gens qui en sont victimes à l'exclusion sociale et la vulnérabilité. Depuis plusieurs années, la stigmatisation est un enjeu particulièrement important dans le rétablissement en santé mentale et dans la réinsertion sociale. Aujourd'hui, la stigmatisation existe dans toutes les communautés et dans tous les milieux de travail. En effet, elle est toujours présente dans plusieurs domaines dont celui des soins infirmiers.

La stigmatisation n'est pas une maladie. C'est un terme utilisé pour catégoriser une personne par l'attribution de caractéristiques perçues comme négatives par la société. La stigmatisation est d'autant plus marquée lorsque le comportement de l'individu diffère grandement de ce qui est perçu comme un agissement normal dans la société. Un grand nombre de personnes peuvent éprouver de la stigmatisation.

Définition

« *Déqualification sociale d'une personne en raison de certaines de ses caractéristiques dont on juge qu'elles divergent des normes sociales courantes* » (Caroll, Couturier, St-Pierre, 2015).

LES VICTIMES DE LA SIGMATISATION

Qui sont les victimes?

La stigmatisation est un phénomène social de plus en plus répandu dans la société. Les gens qui en sont la cible souffrent d'un étiquetage éprouvant, d'une vision pour autrui, d'un caractère stéréotypé, d'exclusion et de discrimination. Les victimes sont en perte de pouvoir ayant comme conséquence le rejet et l'isolement. Parfois, des répercussions peuvent s'étendre à la famille, aux amis(es), et aux relations entretenues au travail, occasionnant maints effets négatifs.

Les infirmiers(ères) doivent respecter les croyances ainsi que les valeurs sociales, politiques, culturelles et spirituelles des personnes qui sont sous leurs soins. De plus, ces professionnels de la santé ont l'obligation de créer une relation de soutien et de partenariat avec les personnes vulnérables. Cette attitude du travailleur de la santé va favoriser la personne ciblée par la stigmatisation à aspirer à une meilleure santé et à un mieux-être. Par conséquent, elle sera plus motivée à améliorer sa qualité de vie (OIIQ, 2010)



Caractéristique des victimes

- Les personnes ayant une manifestation physique ou des déformations externes visibles. (handicaps, malformations, certaines maladies)
- Les personnes présentant des différences au niveau de leurs comportements. (délinquance, criminalité, alcoolisme, itinérance etc.)
- Les personnes de nationalité, d'ethnie, de religion étant hors des normes sociales locales.

Les effets négatifs de la stigmatisation sur les victimes

- Sentiment d'impuissance
- Frustration
- Perte d'espoir
- Colère
- Baisse d'estime de soi
- Bris de confiance
- Peur
- Gêne de demander de l'aide
- Isolement social

COMMENT CONTRER LA STIGMATISATION

Il est important de comprendre de quelle manière contrer ce phénomène. Fréquemment, les protagonistes de la stigmatisation s'avèrent être les proches, les médias, les employeurs, les locateurs, les soignants, etc. Or, ils ont tendance à entretenir les iniquités, à adopter des attitudes négatives, à être des vecteurs de valeurs étroites, avec peu d'ouverture à la différence. Parfois, le manque de connaissances est un facteur causal.

Pour contrer la stigmatisation, il faut communiquer avec les personnes ciblées. Il est primordial de leur donner des occasions de clarifier et de nommer leurs valeurs et les comportements qui peuvent engendrer de la stigmatisation et de l'exclusion sociale. De plus, il est important d'aller chercher de l'aide dans les organismes communautaires, auprès de personnes de confiance pour trouver des solutions ou des moyens pour se sentir valorisé, en confiance et augmenter l'estime de soi. Les infirmiers(ères) travaillent en partenariat avec les victimes de la stigmatisation. Ces travailleurs de la santé doivent entretenir une relation de respect, de confiance et surtout d'écoute.

LES EFFETS POSSIBLES DE LA DIMINUTION DE LA STIGMATISATION

L'abolition de la stigmatisation a pour but de vivre un mieux-être et d'améliorer la qualité de vie au sein de la société, de faire respecter les droits de chacun ainsi que leurs valeurs et leurs croyances. La stigmatisation est un frein à l'épanouissement et aux changements comportementaux lorsque ceux-ci sont délétères. Plusieurs victimes s'isolent et ne vont pas chercher les soins ou les conseils pour favoriser ou bonifier un changement de comportement. Il est du devoir de tous de contrer cet obstacle afin de favoriser l'accès aux divers traitements ainsi qu'à l'aide et aux services qui favorisent le retour à une meilleure qualité de vie.

Étant donné qu'il n'existe pas de programme afin de contrecarrer la stigmatisation, nous devons, à l'avenir, nous en préoccuper davantage. Chaque organisme communautaire ou institution de la santé et autres, devraient avoir comme projet de mettre en œuvre des programmes de prévention de la stigmatisation.

RÉFÉRENCES

Bichsel, N. Conus, P. (2017). La stigmatisation : Un problème fréquent aux conséquences multiples. Revue médicale suisse, volume 13. 478-481



Carroll, G. Couturier, L. St-Pierre, I. (2015). Pratiques en santé communautaire, Chenelière Éducation, 2e édition

OIIQ, (2010). Perspective de l'exercice de la profession infirmière : http://www.oiiq.org/sites/default/files/263NS_doc.pdf, p7à10.

Samson, E. (2014). La lutte contre la stigmatisation et la discrimination associées aux problèmes de santé mentale au Québec, Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP) Repéré à : <https://aqrp-sm.org/wp-content/uploads/2014/04/cadre-de-reference-GPS-SM.pdf>